





*Une réduction de 10€ sur le montant des formules **adhésion + cours** sera appliquée à partir de la 2<sup>ème</sup> personne d'une même famille en cours.*

*Les cours jeunes sont maintenus dans les communes d'origine. Les cours adultes sont dispensés à Saint-Pavace et La Bazoge.*

*Si vous souhaitez obtenir un badge d'accès aux terrains couverts et extérieurs, une caution encaissée de 15€ vous sera demandée et remboursée l'année suivante en cas de non réinscription et restitution du badge.*

### **Inscriptions Club House de Saint-Pavace :**

Mercredi 4 septembre de 16h à 18h et vendredi 6 septembre de 18h à 20h.

**Début des cours : semaine du 16 septembre 2024**

Possibilité de règlement échelonné. Chèques à l'ordre du Tennis Club des Rives de Sarthe (Bons ANCV, CAF, Chèques Collège, pass-culture sports et pass sport sont acceptés).

- plus besoin de certificat médical pour les personnes majeures ;
- pour les mineurs : attestation médicale à remplir par les parents.

*tennisclubdesrivesdesarthe@gmail.com*

**Vos enseignants :** Alexi EDMONT BRUNEAU, D.E. (St Pavace)  
François FOURÉ, D.E. (St Pavace)  
Fabien BELLOIS, D.E. (La Bazoge et Ste Jamme)